

COMITE SYNDICAL DU 16 JUILLET 2026
A 15H à Baudemont
COMPTE RENDU

Date de convocation : 10/07/2026
Lieu : Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne (Baudemont)

Membres présents (10) :

René VALORGE	(Charlieu Belmont Communauté)
Dominique PALLUET	(Charlieu Belmont Communauté)
Gérard SIMOND	(Charlieu Belmont Communauté)
Christine GASDON (suppl.)	(Charlieu Belmont Communauté)
Rémy FRUCTUS	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Benoît VIOLET	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Jean-Pierre PIGNON (suppl.)	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Christophe MALLAT	(Communauté de communes de Semur en Brionnais)
Sylviane TERNISIEN	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
Patrice AUFRANT	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)

Pouvoirs : 0

Excusés :

Patrice PAVET	(Charlieu Belmont Communauté)
Jérôme VIODRIN	(Charlieu Belmont Communauté)
Colette LEBEAU	(Charlieu Belmont Communauté)
Hervé LOMBARD	(Charlieu Belmont Communauté)
Fabrice DEJOUX	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Jean-Michel MOREY	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)

Autre(s) présent(s) :

Céline DECHAVANNE (Directrice – SYMISOA)

En l'absence du président, excusé pour raison de santé, M. MALLAT préside la séance.
M. VALORGE est désigné secrétaire de séance.

1. Approbation du compte rendu du 23/06/2026

Le compte-rendu n'appelle aucune remarque.

Le compte-rendu du 23 juin 2026 est adopté à l'unanimité.

2. Projet de convention concernant la démarche 'zone vulnérable aux nitrates' sur le bassin de l'Aillant

L'Aillant est un petit affluent du Sornin qui conflue avec ce dernier à Pouilly sous Charlieu. Son bassin versant couvre les communes de Pouilly, St Hilaire sous Charlieu et un petit secteur de Villers et Jarnosse.

Conformément aux éléments abordés lors de la séance du 23 juin, et des échanges qui ont eu lieu depuis avec la DDT42 et la Chambre d'Agriculture de la Loire, le projet de convention de partenariat visant à mener une action concertée pour limiter les transferts de nitrates et améliorer la fonctionnalité du cours d'eau est présenté. Il prévoit que le SYMISOA réalise un diagnostic de l'état du cours d'eau, des prélèvements mensuels en plusieurs points du bassin pendant 1 an (les analyses correspondantes étant financées par la Chambre d'Agriculture), et formule des préconisations pour restaurer le cours d'eau et réduire les transferts de nitrates.

Les délégués approuvent à l'unanimité la convention de partenariat.

3. Information sur les demandes de subventions déposées

Restauration de la ripisylve 2027-2028, 3100ml de berges supplémentaires (budget 257 000€)

- Agence de l'Eau : 128 540€ demandés
- Région BFC (à demander fin 2026) : 65 603€

Effacement des seuils sur l'Aaron au Pont des Rigoles entre Tancon et Coublanc (budget 97 000€)

- Agence de l'Eau : 60 734€ demandés
- Région BFC : 16 890€ demandés

4. Questions et informations diverses

○ Programme d'animations scolaires 2026-2027 :

Le catalogue des animations 2026-2027 sera diffusé aux écoles (niveaux éligibles : du CP au CM2) fin août. Les écoles des communes situées sur les petits affluents de la Loire sont désormais éligibles. Cela concerne 2 écoles supplémentaires à Iguerande et Marcigny.

Le bilan des animations 2025-2026 sera présenté aux délégués à la rentrée.

○ Animations « zones humides »

Conformément aux décisions prises en comité de rivière, 2 animations sont prévues cette année. Elles seront réalisées en binôme CEN RA (Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône Alpes) et SYMISOA. Elles viennent d'être planifiées :

- Animation à destination d'un public 'élus' : jeudi 24 septembre à 14h à St Hilaire/Charlieu
- Animation à destination d'un établissement d'enseignement agricole : lundi 19 octobre à 14h à la MFR d'Anzy le Duc. (Les autres établissements contactés n'ont pas donné suite : Ressins et Chervé).

5. Présentation de la démarche « Eau Défi » et des éléments issus de l'étude Eau et Climat sur les bassins Sornin et Jarnossin

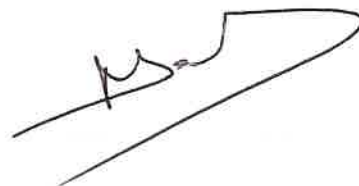
Le support de présentation est annexé au présent compte-rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

Le président de séance :



Le secrétaire de séance :



Compte rendu affiché le :

17/07/2026

